

LOUYSE DE BALLON (1591-1668), RÉFORMATRICE DES BERNARDINES



Il y a 350 ans, mourait à Seyssel-en-Bresse, une parente de saint Bernard de Menthon et de saint François de Sales, fondatrice des Bernardines réformées à la suite des décrets sur les réguliers et les moniales du saint Concile de Trente (XXV^e et dernière session).

Louyse Blanche Thérèse de Ballon naquit le 5 juin 1591, au château de Vanchy, près de Bellegarde (Ain). Elle était la cinquième enfant de Charles-Emmanuel Perrucard, seigneur de Ballon, et de Jeanne de Chevron Villette¹ ; deux filles devaient naître encore après elle, Gasparde et Jeanne, qui la suivirent dans la vie monastique². Apparentée aux plus illustres

(1) Elle-même fille de Jean III de Chevron Villette et d'Alexandrine de Menthon (Frédéric Mareschal, arbre généalogique publié sur www.geneanet.org).

(2) « *L'un de ses frères, Gaspard, devint abbé de Chésery (abbaye cistercienne, Ain) ; un autre, Pierre, épousa Françoise de Charmois, fille de la "Philothée" à qui saint François de Sales adressa son Introduction à la vie dévote ; avec un troisième, Melchior, ces frères ont été des appuis précieux pour l'éclosion et les débuts de la réforme bernardine.* » François Huot, *La Congrégation de Saint-Bernard ou les Bernardines*, Helvetia sacra, 1982, p. 986.

familles de la région, Louise de Ballon était la petite cousine de saint François de Sales³, évêque de Genève et d'Annecy.

Au noviciat à sept ans

A l'âge de sept ans, elle fut confiée aux moniales de Sainte-Catherine du Semnoz, près d'Annecy. Dans cette abbaye cistercienne, fondée entre 1179 et 1228, seules les filles de la noblesse étaient reçues. Celles-ci y séjournaient pour parfaire leur éducation ou préparer leur engagement dans la vie monastique.

A Sainte-Catherine, comme dans bien d'autres abbayes nobles, l'observance de la vie cistercienne était sérieusement ébranlée par des abus : la pauvreté monastique avait prati-

(3) La grand-mère maternelle de saint François de Sales, Bonaventura de Chevron Villette, était la sœur de Jean III de Chevron Villette (F. Mareschal, *loc. cit.*).

quement disparu, les moniales acceptant des pensions viagères, possédant souvent des servantes à gage ; la clôture n'était pas strictement observée, les moniales faisaient de longs séjours en famille et les relations avec les personnes du dehors et les familles des religieuses étaient nombreuses et faciles. Ainsi, même pendant son noviciat⁴ Louise séjourna régulièrement chez ses parents. Elle prononça ses vœux le 4 mars 1607⁵ dans la chapelle du château paternel à Vanchy, en présence de Dom Nicolas de Riddes, abbé de Tamié et vicaire général de l'abbé de Cîteaux pour la Savoie. Le même jour, elle rentra à l'abbaye de Sainte-Catherine.

Louise était une enfant remarquablement privilégiée par les dons de la grâce. Plus tard, elle se rappellera souvent les faveurs extraordinaires reçues pendant sa jeunesse à Sainte-Catherine et considérera les années qu'elle y a passées comme les plus heureuses de sa vie. Elle vivait intensément la vie monastique et, chargée de petites

(4) On ne sait pas exactement quand celui-ci a commencé.

(5) « *Il convient d'ailleurs de souligner que, si les enfants étaient reçues au noviciat – encore qu'il n'y eût pas à proprement parler de noviciat –, à ses juvéniles novices, l'Eglise ne permettait point l'émission des vœux de religion avant l'âge de seize ans révolus.* » Myriam de G., *Louyse de Ballon, réformatrice des Bernardines*, Desclée de Brouwer, 1935, p. 27.

responsabilités – comme l'emploi de sacristaine ou d'autres emplois –, elle grandissait et mûrissait, s'acheminant vers l'union intime avec le Seigneur.

Dès 1607 ou 1608, elle s'était confiée à la direction spirituelle de saint François de Sales⁶, qui s'efforçait alors de susciter un renouveau chrétien dans son diocèse et de ranimer la ferveur religieuse dans les nombreux monastères placés sous sa juridiction⁷. En juin 1617, Louise de Ballon reçut une impulsion nouvelle pour son cheminement intérieur. Sur le conseil d'un religieux de l'abbaye cistercienne de Chésery, le Père Bernard, elle exprima le désir de faire une retraite.

Pour cela, elle se retira au monastère de la Visitation d'Annecy, gouverné alors par la Mère Jeanne-Françoise de Chantal. Au cours de cette retraite, qu'elle fit sous la conduite de saint François de Sales, elle reçut d'abondantes lumières et décida de se donner davantage à Dieu « toute et en toutes choses ». D'après ses propres écrits, c'est également pendant cette

(6) « *Cette direction ne fut interrompue qu'en l'année 1622, par la mort du saint.* » Myriam de G., *loc. cit.*, p. 73.

(7) « *Saint François de Sales faisait tous ses efforts pour relever l'état du clergé séculier et régulier de son diocèse, les décrets tridentins, acceptés dans leurs énoncés dogmatiques seulement, n'avaient pas encore eu d'effets sur les monastères.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 985.



Saint François de Sales donnant à sainte Jeanne de Chantal la règle de l'ordre de la Visitation

retraite que naquit en elle le désir d'une réforme dans son monastère, « fruit de l'une de ces souffrances intimes que connaissent bien les mystiques ». Cependant, malgré cet appel, elle continua simplement sa vie à Sainte-Catherine, dans l'humilité, l'effacement, l'obéissance et la fidélité à l'oraison⁸. Elle attendait ainsi l'heure où le Seigneur lui manifesterait plus clairement sa volonté.

(8) « Elle rencontra depuis cette date en la sœur Bernarde de Vignol une âme éprise des mêmes aspirations spirituelles et c'est de leur commune émulation que devaient naître les premiers projets de réforme. » François Huot, *loc. cit.*, p. 986.

Les mouvements de réforme se multiplient

L'abbaye Sainte-Catherine appartenait à l'ordre de Cîteaux. En France, ce dernier comptait de nombreux monastères, tant d'hommes que de femmes. Au début du XVII^e siècle, l'état de la plupart d'entre eux était désastreux : souvent, quelque seigneur ecclésiastique ou même laïque y exerçait le droit de commende. Le nombre des moines avait diminué et la vie régulière souffrait de cette situation. Beaucoup de monastères de femmes connaissaient un relâchement semblable à celui de Sainte-Catherine d'Annecy. Le chapitre général de l'Ordre ne se réunissait que rarement et ne pouvait exercer une influence positive à cause des litiges sans fin qui opposaient entre eux les abbés eux-mêmes.

Cependant, les mouvements de réforme se multiplièrent au cours de cette période : ils étaient dus le plus souvent à l'initiative des abbés ou des religieux et religieuses. En France, on connaît la réforme des Feuillants, entreprise vers 1576 par Jean de la Barrière ; celle de la Stricte Observance, commencée par l'abbé Arnolfini, à l'abbaye de la Charmoye en 1599, s'étendit à plusieurs autres monastères et même à Clairvaux. La Mère Jeanne de Courcelles de Purlans reforma l'abbaye du Tart en 1618 et la Mère Angélique Arnould,

celle de Port-Royal en 1609. Dans la seconde partie du siècle, l'abbé Armand Jean Le Bouthillier de Rancé entreprit la réforme de la Trappe, qui s'étendit ensuite aux abbayes de Sept-Fons et de Tamié.

Il importe de situer la réforme inaugurée par la Mère Louise de Ballon à l'intérieur de ce mouvement plus général dans l'Ordre en France. En 1608 déjà, l'abbé de Cîteaux, Dom Nicolas Boucherat, avait demandé à saint François de Sales de s'occuper spécialement de l'abbaye Sainte-Catherine pour y instaurer une vie monastique plus régulière. Mais l'abbesse, Madame de Censier, et la plupart des moniales, s'opposèrent vivement à toute tentative de réforme. Leurs parents encouragèrent leur résistance.

Première fondation des moniales cisterciennes réformées

Cependant, avec Mère Louise de Ballon, quelques autres jeunes religieuses de l'abbaye désiraient ardemment le retour à une vie monastique plus vraie. C'étaient les sœurs Bernarde de Vignol, Emmanuelle de Monthoux, Péronne de Rochette et Gasparde de Ballon. Saint François de Sales nomma provisoirement Mère Bernarde de Vignol supérieure de ce groupe de cinq qui resta toutefois à Sainte-Catherine. Dans la prière et l'obéissance, ces sœurs se préparèrent à entreprendre une fondation

nouvelle dès que le moment serait venu. Après quelques années d'attente – cinq à six ans –, elles pouvaient se retirer, avec le plein consentement de l'abbé de Cîteaux et de celui de Tamié, dans une maison de Rumilly, mise à leur disposition par la famille de Montfalcon.

« D'inhabitée, cette demeure était devenue inhabitable. (...) Dans la maison natale des Bernardines réformées, il y avait déjà des hôtes. Une nuée de lutins, d'esprits mauvais, y vivaient comme chez eux, seigneurs du lieu. Bruits confus, tintamarre diurne et nocturne, ravages capricieux, les invisibles perturbateurs s'en donnaient à cœur joie. Ils renversaient la vaisselle, la lavaient avec une dextérité étourdissante ; puis ils jetaient à terre les livres et les feuilletaient rapidement ; ou bien, ils se promenaient lestement par la maison, comme étant très pressés ; d'autre fois ils entassaient des pierres en divers endroits. La malignité de cette bande infernale devint telle, que les locataires, tremblants de terreur, abandonnèrent le peu enviable logis.

Eh bien ! nos Bernardines y entrèrent sans frayeur, après que le P. Billet l'eut béni. Contraints de déloger, les malins esprits, durant les conjurations du prêtre, firent un bruit épouvantable, en lançant en grande quantité des pierres dans une chambre, tandis que le Père en bénissait une autre. Leur rage céda enfin, et ils sortirent tumultueusement,

“chassés de cette maison, presque comme ils l’avaient été du ciel”, du moins ne revinrent-ils pas tant que les religieuses l’habitèrent, mais, ces anges partis, ils réintégrèrent le domicile, et les diables de recommencer. »⁹

C’est le 8 septembre 1622¹⁰ que les deux premières sœurs – Bernarde de Vignol et Emmanuelle de Monthoux, accompagnées de mademoiselle de Montfalcon – prirent possession de leur nouvelle demeure. A la mi-septembre Louise de Ballon et Péronne de Rochette vinrent rejoindre leurs compagnes, et le 21 du même mois, les quatre premières sœurs de la réforme prirent l’habit. Gasparde de Ballon, retenue chez son père, ne les rejoindra que le 30 novembre.

Les religieuses firent leur chapelle dans un réduit qui avait servi de cachot pour les faux sauniers ; elles assistaient à la messe au couvent des Capucins, établis à Rumilly en 1618. Comme à Sainte-Catherine, Bernarde de Vignol dirigea la petite



Louise de Ballon

communauté, qui se mit à suivre une vie conventuelle bien réglée : une grande pauvreté, l’observance très stricte de la séparation du monde par la clôture¹¹, une vie de prière fervente.

Elles disaient l’office au chœur, à heures régulières, mais sans le chanter ; elle gardaient un silence strict, ne s’accordant qu’une récréation d’une heure après les repas. Elles se répartissaient les tâches ménagères et le « plaisir qu’elles prenaient en ces bas exercices était

si grand que c’était à qui serait la première à s’y mettre et la dernière à les quitter ».

Leurs conversations au cours des récréations portaient sur le plaisir de ne pas rencontrer de séculiers dans la maison, de garder le silence, à table, sans entendre de plainte ni de murmure, de ne plus se “picoter” les unes les autres, de ne plus penser qu’à Dieu et de ne travailler qu’à leur perfection. Leur plaisir fut à son comble lorsqu’elles purent garder le Saint-Sacrement dans leur chapelle, dans un tabernacle offert par un ecclésiastique de Rumilly et un ciboire de carton doré, envoyé par saint François de Sales.

(11) L’évêque qui instaura la clôture établit pour supérieure Louise de Ballon, élue par les sœurs.

(9) Myriam de G., *l. cit.*, pp. 273-274.
(10) Ce jour sera considéré par la suite comme la date du commencement de leur congrégation et c’est en cette fête liturgique de la Nativité de la Vierge que se fera l’entrée en charge des nouvelles supérieures, tous les trois ans.

Des Constitutions proprement monastiques et cisterciennes

Durant son séjour à Grenoble, Mère Louise avait commencé la rédaction des Constitutions. Celles-ci furent imprimées une première fois à Grenoble en 1631. Elles furent approuvées par Urbain VIII le 10 avril 1634. Le même pape avait déjà placé, en date du 24 juillet 1628, les cinq premières maisons de la Congrégation sous la juridiction de l'évêque du lieu, les exemptant ainsi de l'obéissance à l'abbé général de Cîteaux.



Le pape Urbain VIII

Parmi les premières sœurs de Grenoble, se trouvait Mère Louise de Ponçonas qui avait des idées très nettes sur la réforme des moniales. Elle s'orientait dans le sens d'une austérité plus poussée, tandis que Mère Louise de Ballon préférait suivre son appel personnel à une plus grande intériorité. En 1636, la Mère de Ballon fit réimprimer ses Constitutions, à Aix. Elle y avait effectué quelques retouches destinées, semble-t-il, à donner une certaine préséance à la maison de Rumilly. En 1637, la Mère de Ponçonas fit également réimprimer les Constitutions de 1631,

et obtint la destruction de l'édition de 1636. Ce fait pénible ne paraît pas avoir entraîné de conséquences graves : les maisons fondées par la Mère de Ballon et celles qui l'avaient été par la Mère de Ponçonas continuèrent à ne former qu'une Congrégation.

L'influence personnelle de la Mère de Ballon fut tellement grande qu'elle pouvait se passer du titre de supérieure générale ; plusieurs fois elle remplit la fonction de supérieure locale dans l'une ou l'autre des fondations.

Dans ses Constitutions, rééditées en 1648, à Lyon, elle parle surtout : des vœux, des exercices de dévotion, des vertus religieuses, des observances extérieures, de la réception des candidates, etc., des officières, de la sauvegarde de la Règle et des Constitutions. Le texte était précédé par un résumé de la Règle de saint Benoît, rédigé par le Père Bernard d'Angles (ou Dangles) S.J.

Les Bernardines adoptèrent le bréviaire romain, elles faisaient vœu de stabilité dans le monastère et leur supérieure était élue pour trois ans. Aucune structure de gouvernement de la Congrégation ne semble avoir été prévue, du moins on n'en a pas décelé les traces ; il est permis de voir dans cette lacune le point faible de l'œuvre.

L'influence de saint François de Sales est perceptible dans les Constitutions, mais leur orientation profonde reste proprement monastique et cistercienne.

Sur le désir de l'évêque de Genève et d'Annecy, la maison était dédiée à la Divine Providence, en signe de l'abandon total des sœurs à cette même Providence¹². Le monastère de Rumilly, première fondation des moniales cisterciennes réformées, fut toujours considéré comme leur maison principale, sans toutefois jouir d'un statut juridique spécial.

En janvier 1623, la communauté de Rumilly accueillit quatre religieuses sorties de l'abbaye des Ayes près de Grenoble, dont sœur Louise de Ponçanas, venues se former auprès d'elles en vue de fonder un monastère de même observance. En cette même année 1623, les Bernardines reçurent du chapitre général de Cîteaux la confirmation de leur fondation et, le 19 août 1623, donnèrent l'habit aux cinq premières novices. Le 24 mai 1624, elles déménagèrent dans leur nouvelle maison, proche des capucins. Le 22 novembre suivant, Louise de Ballon en personne inaugurait la fondation du monastère Sainte-Cé-

(12) « *Ce vocable, que saint François de Sales trouvait si beau qu'il demanda aux sœurs de s'en rendre dignes durant un an avant de l'adopter définitivement, resta le titre propre du monastère de Rumilly. Il se peut qu'en 1636, mère Louise de Ballon ait songé à l'étendre à toute la congrégation. Mais les sœurs de la réforme furent communément appelées religieuses de Saint-Bernard ou Bernardines.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 986.

cile de Grenoble, destiné aux quatre sœurs des Ayes.

Extension et affermissement de la congrégation naissante

Durant son séjour à Grenoble, en 1624-1625, Mère Louise de Ballon peut commencer le travail de rédaction des constitutions avec la sœur Claude de Buissonrond et la collaboration de quelques experts. Après avoir posé les fondements de la réforme, Mère Louise de Ballon se consacra pendant plus d'une vingtaine d'années à la fondation de plusieurs maisons en Savoie, en France et en Valais.

Ces fondations se suivirent à un rythme régulier : après Grenoble (1624), ce sont, en 1626, les monastères *Saint-Joseph* à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) et *Saint-Charles (puis Saint-Paul)* à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie). En 1627, *Saint-Bernard (puis Notre-Dame de Compassion)* à Seyssel-en-Bresse (Ain), et en 1629 *Saint-Joseph* à Saint-Maurice d'Agauge (Valais)¹³, transféré ensuite à Monthey, puis à Collombey (1647).

(13) « *La fondation valaisanne doit beaucoup à l'ardeur missionnaire des Capucins, installés à Saint-Maurice en 1611, et "promoteurs du maintien du catholicisme dans la région", en un temps où le protestantisme, bloqué depuis la diète de 1603, n'est pas éradiqué, tandis que le pouvoir épiscopal est combattu par les patriotes.* » Alain Guerrier, *Etre Bernardine, une réforme cistercienne au XVII^e s.*

En 1630, le monastère *Saint-Joseph* à Vienne, en Dauphiné (Isère), et, en 1631, deux monastères dédiés à *Notre-Dame de l'Immaculée Conception* à Lyon et à Montluçon. La fondation du monastère *Sainte-Agnès* d'Antibes (Alpes-Maritimes) a lieu en 1632, et celui de *Saint-Bernard* de Toulon (Var) en 1636. En 1637, deux couvent dédiés à *Saint-Joseph*¹⁴, le premier à Marseille (Bouches-du-Rhône) et l'autre à Conflans (Savoie). Un deuxième monastère voit le jour à Marseille (vers 1638), *Sainte-Ursule* ; Saint Félix à Annecy (Haute-Savoie) en 1639, et l'année suivante un nouveau monastère *Saint-Joseph* à Cuers (Var).

Le monastère de Cavailon (Vaucluse) est fondé en 1641, celui de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) dédié à *Notre-Dame du Bon Port* vers 1642. La fondation du monastère de la *Sainte-Trinité* à Chambéry (Savoie) date d'avant 1644, puis, en 1646, un monastère *Saint-Joseph* à Fréjus (Var). L'année 1647 est celle de deux nouvelles fondations : le monastère d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) et celui de *Notre-Dame de la Purification* à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

(14) « *Saint Joseph est le patron particulier de plusieurs monastères, notamment ceux qui se trouvent dans le lignage du couvent de La Roche sur Foron.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 989.



En 1650, *La Divine Providence* de Moulins (Allier) ; vers 1652-1654, le monastère de *La Transfiguration* d'Orgelet (Jura) ; en 1656, celui de *La Sainte-Enfance de Jésus* à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie) ; la même année, une maison de retraite pour sœurs malades et âgées à Lézoux (Puy-de-Dôme) sous le vocable de *Notre-Dame de Liesse*. En 1660, *Sainte-Agnès* de Nice (Alpes-Maritimes) ; deux ans plus tard, *Sainte-Gertrude* de Pontarlier (Doubs).

Avec les monastères de *Notre-Dame* de Lorgues (Var) et du *Précieux Sang* de Voiron (Isère), fondé également au XVII^e siècle à une date inconnue, et les deux fondations réalisées par sœur Louise de Ponçonas – *Sainte-Cécile* à Paris en 1636¹⁵ et *Notre-Dame de la Conception* à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1639 –, cela représente pour la Congrégation des religieuses de Saint-Bernard, ou Bernardines, une trentaine de maisons, presque une par année¹⁶.

(15) « *Qui se sépara en 1650 pour former la congrégation du Précieux-Sang.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 987.

(16) « *Il y eut en outre des projets d'établissement à Gruyères (dans le canton de Fribourg, en Suisse) en 1636-1638, Evian (Haute-Savoie) en 1643-1650, Verdun (Meuse) en 1647-1648, Varallo (Piémont) en 1648-1652 ; ils n'eurent pas de suite.* » F. Huot, *Ibid.*

La congrégation ne devait pas beaucoup se développer au siècle suivant. La pauvreté matérielle, le nombre limité des religieuses dans certains couvents, parfois les calamités publiques, en furent les causes principales. Cependant 25 couvents existaient encore, quand l'entrée des troupes françaises en Savoie en 1792 et les lois de sécularisation ruinèrent tous les monastères, à la seule exception de Collombey en Valais.

Mort et sépulture de la mère Louise de Ballon

Les vingt dernières années de la vie de Mère Louise de Ballon nous sont mal connues. Les fondations de maisons de moniales Bernardines se poursuivaient, mais on ne sait pas exactement dans quelle mesure Mère Louise y participa personnellement. Il semble qu'elle ait elle-même détruit certains documents autobiographiques datant de cette période. Elle continua sa vie monastique dans l'une ou l'autre de ses fondations, de préférence à Seyssel, où elle fut supérieure vers les années 1650-1654.

Elle donnait l'exemple d'une vie totalement consacrée au Seigneur ; souvent au milieu des souffrances corporelles. De plus en plus, elle pénétrait dans l'intimité divine par sa prière, par sa pénitence et par l'épanouissement de son amour. Des lumières et des grâces spéciales

l'aiderent à progresser dans une plus grande humilité et intériorité. Il est possible de suivre un peu ce cheminement spirituel à travers ses *Retraites* et surtout ses *lettres*, datées de 1655 à 1667. Ces textes ne parlent que d'une dévotion tendre au Christ et de la nécessité d'embrasser la Croix du Christ. Ce sont là des témoignages sur sa propre vie.

En 1668, elle se trouvait au couvent de Seyssel dont sa sœur Gasparde était la supérieure. C'est là qu'elle se prépara à la mort, dont l'approche lui avait été révélée à plusieurs reprises. Elle y mourut le 14 décembre 1668, simple moniale, dans sa 78^e année. Son corps, enseveli à Seyssel, a été retrouvé et exhumé en 1855. Les Bernardines de Belley¹⁷ le recueillirent et le gardèrent jusqu'à l'extinction de leur communauté.

Faute de vocations, Belley ferma ses portes à la fin de 1947. Les archives de Belley, et surtout la châsse de mère Louise de Ballon furent attribués à Collombey, seul monastère subsistant de la Congrégation.

ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD

(17) « *Une religieuse de Seyssel, sœur Marie-Victoire de Luyset, aidée de sœur Charlotte-Mélanie Besson, dernière supérieur de Seyssel, put ressusciter le congrégation à Belley en 1806, mais sous la forme, seule possible, d'un pensionnat.* » François Huot, *loc. cit.*, p. 990.